

Soigner · Accompagner







LE CMPR "LA CLAIRIÈRE" DE FLERS [61100] RECRUTE

DES MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

CDI

Temps pleins (temps partiels possibles) - CCN 51 Postes à pourvoir rapidement

À PROPOS DU CMPR "LA CLAIRIÈRE"

Le CMPR « La Clairière » est un établissement privé à but non lucratif, centre pédiatrique de référence régionale en Normandie.

Ouvert 365 jours par an, l'établissement accueille en hospitalisation complète (42 lits) ou en hospitalisation de jour (25 places) des patients âgés de 0 à 18 ans avec des pathologies variées (neurologie, orthopédie, polyhandicap, maladie neuromusculaire, consultation d'appareillage, obésité et troubles spécifiques des apprentissages).

pluridisciplinaire est L'équipe composée médecins, d'ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, d'orthophonistes, de de psychologues, neuropsychologue, d'enseignant en activités physiques adaptées, de diététicien et de personnel éducatif et soignant, etc... Un service de scolarité est également intégré au sein de l'établissement.

L'établissement est doté d'un **plateau technique étoffé** : balnéothérapie, matériel d'analyse simplifiée de la marche (Gait Rite), assistante robotisée du membre supérieur, Vibramoov, plateforme d'évaluation des troubles de l'équilibre, atelier d'appareillage, etc...

CONDITIONS SALARIALES

- Selon CCN 51 et selon la qualification : coefficient de base 487 (soit à titre indicatif, un salaire brut mensuel de 2230.46€ pour un temps plein), avantages conventionnels, indemnités SEGUR.
- Reprise d'ancienneté selon les justificatifs de travail.
- Mutuelle.
- Roulement d'astreintes.

MISSIONS PRINCIPALES

- Prise en charge rééducative selon les prescriptions médicales.
- Réalisation des bilans masso-kinésithérapiques.
- Réalisation, adaptation et mise en place des appareillages.
- Mise à jour du dossier patient informatisé.
- S'assurer de réinvestissement des acquis dans les actes de la vie quotidienne.
- Intégration du patient et sa famille dans l'élaboration du projet thérapeutique personnalisé.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute (Décret de compétences).
- Inscription à l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes.

LES ATOUTS

- Équipe riche par sa pluridisciplinarité.
- Prise en charge individuelle dédiée.
- Équipe porteuse de projet de recherche innovant.
- Actions régulières autour de la Qualité de Vie au Travail.
- Possibilité de logement